2me Année. Ce Journal parait le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI a 10 heures du matin, avec les nouvelles par le Télégraphe. No. 139

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6d. par ANNEE. "Le trone chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas." par ANNEE. 12s.-6d.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14. QUEBEC, LUNDI MATIN, 10 DECEMBRE, 1849. BUREAU DE REDACTION Rue Ste. Famille, No. 1

EN VENTE.

LE CALANDRIER ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC, POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR M. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes des Diocèses de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclésiastique de Quebec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désireront se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale :

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent,
UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un
TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptes.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Cremazie : J. T. Brousseau ; T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

STANISLAS DRAPEAU,

Québec, 23 novembre, 1849.

HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS et BOTTINES de **CAOUTCHOUC,** pour DAMES et MESSIEURS,

MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandises Sèches du soussigné.

15,000 PAIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité,—style originale,—pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souliers à patente de caoutchouc, des meilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-10½d. jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces marchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en fut offert en Canada. Pour argent comptant.

Dépot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille. T. CASEY.
Québec, 3 décembre, 1849.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.

EN conséquence de la translation du siège du Gouvernement à Toronto, avis public est par le présent donné que toutes communications destinées à ce département de la part de personnes résidentes dans le Haut-Canada, devront ci-après être adressées au

Commissaire des Terres de la Couronne, Toronto.

Les communications des personnes résidentes dans le Bas-Canada, devront être adressées à

L'Assistant-Commissaire des terres de la Couronne, Montréal.

9 novembre, 1849.

COURS DE CHIMIE.

A LA demande de plusieurs étudiants en médecine et autres personnes, le soussigné donnera chez lui un COURS DE CHIMIE étendu et accompagné d'un grand nombre d'expériences intéressantes.

Le cours commencera le 1er Décembre.

Ceux qui desirent y assister sont priés de s'adresser à lui au plutôt pour connaître les conditions.

N. AUBIN.
No. 11 rue Lamontagne.
Québec, le 23 Novembre 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre,
T. A. PARANT, jr.
Québec, 14 juin 1849.

ATTENTION ! !

LE Soussigné ayant obtenu des *Autorités Ecclesiastiques* le droit exclusif de publier le *Calendrier Ecclésiastique de Québec*, avec la Rubrique de l'Eglise, et ayant déposé suivant la loi, copie de son Calendrier dans les bureaux du Régistrateur Provincial, donne avis qu'il a obtenu un privilège pour l'impression de ce Calendrier, et que quiconque copiera ou imprimera un Calendrier ou Almanach, avec la Rubrique latine pour les célébrations religieuses de l'Eglise, sera poursuivis aux rigueurs de la loi, comme contrefacteurs.

STANISLAS DRAPEAU.
Québec, 23 Nov. 1849.

UNE INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On a besoin immédiatement d'une institutrice capable d'enseigner l'anglais et le français gramaticalement, l'arithmétique, &c. S'adresser à ce bureau, par lettre affranchies.

Québec, 3 Déc. 1849.

BANQUE DE QUÉBEC.

AVIS est par le préssent donné qu'un dividende de 2 p. 0/0 sur le fonds capital de cette banque, pour le semestre courant, est arrêté de ce jour et sera payable le ou après le CINQ decembre prochain.

Par ordre,
NOAH FREER
Caissier.
Québec, 9 novembre 1849.

G. TALBOT.

Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St-Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.— Juin, 1849.

☞En conséquence de la fête de Samedi dernier, nous publions ce jour qu'une demi-feuille.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 10 DÉCEMBRE, 1849.

COLONISATION.

Il y a bientôt un quart de siècle, en 1828. La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, s'occupait des moyens propres a ouvrir les terres des Townships à la population surabondante des Seigneuries, et après une enquête minutieuse elle se contenta de voter quelques centaines de louis pour l'ouverture de quelques chemins dans les Townships du sud du fleuve, en allant vers la frontière. Si les suggestions données à cette époque par des hommes compétents, devant le comité de la Chambre, eussent été suivies, la belle cause de la colonisation serait depuis longtems en voie de prospérité, nos forêts seraient aujourd'hui peuplées, le Canadien en aurait pris possession, et au lieu de déplorer les causes de l'émigration Canadienne vers les Etats-Unis, on aurait la satisfaction de contempler la prospérité et l'avenir assuré de plusieurs milliers de nos compatriotes qui de proche en proche auraient défriché ces nouveaux établissements. Des personnes examinées, demandaient l'ouverture d'un chemin depuis Saint François (Beauce) jusqu'au Lac St. François, en cotoyant le rivage méridional, delà suivant la Rivière jusqu'à Sherbrooke, un autre, à partir des derniers établissements de la rivière du sud vers la source de la branche principale de cette rivière, un autre entre Kamouraska et la Rivière Ouelle vers les sources de la Rivière Ouelle, pour aller rejoindre la Rivière Saint Jean qui se trouve distante du fleuve, d'environ vingt lieues, et faire un dernier chemin dans la côte du Sud à dix lieues des derniers établissemens.

L'ouverture de ces chemins, dans ces diverses directions, et dans la partie du district de Québec où se trouvent les meilleurs terres incultes, enlaçait tous les townships en arrière des seigneuries depuis le district des Trois-Rivières, jusqu'à la Rivière du Loup, (en bas) qui devenaient ainsi sous la main de nos compatriotes. Ces suggestions à vue large pouvaient être adoptées et exécutées à cette époque que notre Législature ne savait trop que faire des sommes qu'elle avait à sa disposition. La législature a malheureusement négligé ces bons conseils, et depuis le pays, n'a plus rencontré cette bonne fortune. A défaut donc, de l'encouragement de la province, le patriotisme d'hommes de bonne volonté, s'empare aujourd'hui de cette importante question. Ils sont à l'œuvre. Pourront-ils bien, étant laissés à leurs seuls moyens, faire assez tôt, ce qui devait être fait il y a 25 ans, pour arrêter l'émigration de notre surabondante population, vers les différentes villes des Etats-Unis ? L'élan que ces hommes dévoués peuvent donner à la colonisation, suffira-t-il a donner une direction nouvelle et plus avantageuse à cette émigration ? Il est a craindre que non, à moins que nos législateurs n'obtiennent les recommandations et les allocations mentionnées en l'habile rapport sur l'émigration, présenté à la dernière session de la Chambre d'Assemblée. Chaque personne, qui s'interresse au bien-être du pays devrait, sans délai, préparer et faire signer de nombreuses requêtes à la Législature, demander avec force les allocations suggérées par ce rapport, et répéter leur demande jusqu'à ce qu'elle soit entièrement accordée. C'est le seul moyen d'empêcher le mal qui semble travailler notre jeunesse Canadienne de nos campagnes, d'assurer à nos compatriotes des biens qui leur appartiennent à plus d'un titre.

Un obstacle considérable s'opposait il a quelques vingtaines d'années, à la colonisation des terre incultes. On demandait alors un prix trop haut pour ces terres, les quantités offertes en ventes etaient trop fortes pour les moyens pécuniaires de nouveaux colons, aujourd'hui les prix sont minimes, encore le payement est il accompagné de délais, les lots de terre sont divisés subdivisés suivant le désir des acheteurs et enfin les communications à l'intérieur sont plus faciles, ou du moins offrent moins de danger. En dépit des misères qu'à rencontré le colon Canadien, il a déjà fait beaucoup, et presque sans secours, laissé à son energie seule, n'a-t-il pas trouvé les moyens de s'établir, en partant de la Beauce jusqu'au lac St.François et délà jusqu'à quelques miles de Sherbrooke, sans compter les townships nombreux du District de Québec et du District des Trois-Rivières qu'il occupe aujourd'hui ? avec de l'aide, de bons chemins, et conduit par des chefs de son choix, que ne ferait-il pas, quel succès l'attend ?

Les dignes membres du comité qui ont signé le rapport sur l'Emigration connaissent que leur tâche n'est qu'à motié faite, que l'œuvre ne sera complete que par des secours votés par la législature, aussi espérons nous qu'ils meneront à bonne fin, leurs intentions patriotiques.

ÉTATS-UNIS.

Le trente-unième congrès des États-Unis s'est ouvert lundi dernier, et par une exception rare dans les annales parlementaires, la première séance a vu le contingent de chaque parti venir prendre sa place sous sa bannière respective. Deux noms seulement ont manqué à l'appel nominal, l'un était retenu par la maladie, l'autre était encore en Californie. Cette session promêt être une des plus orageuses qui se soit jamais tenue. La question de l'abolition de l'ESCLAVAGE va soulever des débats très acharnés et les États du Sud ont été jusqu'à déclarer par la voix de leurs représentants que si le congrès passait une semblable loi, une scission avec les États du Nord devenait indispensable.

Au moment où nous écrivons ceci, une dépêche télégraphique annonce qu'un nommé Robertson a été arrêté pour avoir voulu attenter à la vie de M. Henri Clay, qui avait prononcé un discours violent contre les Etats du Sud, qui voulaient leur séparation avec les autres états si l'esclavage était abolie. Le congrès n'a pu encore faire choix de son président. Trois candidats vont briguer les suffrages, mais il y a lieu de croire que le général Taylor va être élu. Le chemin de fer du Pacifique soulevera aussi de grands débats.

Meurtre.—La ville de Boston, vient d'être témoin d'un de ces crimes revoltants qui déshonorent pour ainsi dire l'endroit où ils se commettent. Dernièrement le Dr. Parkman, d'une réputation de probité reconnue, avait disparu sans qu'il y eut moyen de le retrouver. Des recherches avaient été faites avec soin, de fortes récompenses promises à celui qui pourrait donner de ses nouvelles, mais tout avait été inutile. L'on savait seulement que le jour de sa disparition il avait été vu entrant dans le collège médical de la cité et personne ne l'avait vu en sortir. Les renseignements allaient donc jusqu'à la porte du collège, au delà était le mystère. Mais au bout de plusieurs jours, le gardien du collège, entendant les soupçons qui couraient sur Mr. Webster, qui demeurait dans le collège, et en ayant conçu lui-même, résolut de percer le mystère.

Il trouva dans un espèce de caveau pratiqué sous le cabinet de Webster une jambe et un tronc humain. Il fit alors sa déclaration aux autorités. Des recherches ches ayant été faites chez M. Webster l'on a trouvé des marques assez certaines du crime pour l'arrêter ; il est maintenant entre les mains de la justice et devra attendre son procès. Les restes du Dr. Parkman ont été inhumés avec beaucoup de cérémonie. Il parait que M. Webster devait depuis longtemps une certaine somme au Docteur et l'on suppose que ne pouvant la rencontrer, il aurait pris la résolution de se défaire de son créancier.

L'INSTITUT CANADIEN doit reprendre le 20 du courant le cours de ses lectures publiques. Le premier discours aura pour titre : *De l'histoire et de l'état actuel des populations françaises dans l'Amérique du Nord*, et sera prononcé par Mr. J. P. O. CHAUVEAU, déjà connu par ses talents supérieures et par ses brillantes connaissances.

Les divers AGENTS du *Journal d'Agriculture* sont priés de faire tenir au secrétaire de la société, *avant le quinze du courant*, toutes sommes d'argent ou listes d'abonnés qu'ils peuvent avoir entre les mains pour le *Journal d'Agriculture*.

☞ Les journaux français voudront bien reproduire ce qui précède.

Le petit bateau-à-vapeur, bâti par Mr. M. Baldwin, de cette ville, s'est complètement brisé dans les rapides de Lachine samedi, 1er Décembre. Il avait été acheté à ce qu'il parait, pour servir à traverser la rivière entre Brockville et Morristown, et le câble qui le retenait s'étant rompu, il alla se perdre dans les rapides. Heureusement que l'homme qui le conduisait a été sauvé, grâce aux efforts d'une chaloupe à quatre rames, venue à son secours.

Les sauvages aux mines.—Les sauvages ont mis a mort deux travailleurs des mines. Il parait que la cause de ces troubles viennent de deux ou trois individus mécontents qui auraient pris des moyens pour irriter les sauvages. On attendait l'arrivée des troupes avec empressement,

Nous regrettons d'apprendre par les journaux d'Halifax que l'évêque de la Nouvelle-Ecosse a été frappé d'une maladie sérieuse durant sa visite pastorale à Shelbourne. Il a cependant pu retourner à Halifax, et au départ des malles on espérait qu'il recouvrerait la santé.

ACCIDENT.—Lundi dernier, un monsieur qui traversait à Longueil, sur le "Ste. Hélène," vit un petit bateau renversé près de la petite île, plusieurs per-